AFFCE
Association des françaises et français des institutions communautaires et europeennes

ORIENTATIONS DE L'AFFCE
EXERCICE 2026 - 2027

I- PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Plusieurs conférences sont en préparation pour la rentrée. Nous prévoyons d'organiser au moins 5 conférences on-line en 2026-2027.

La première se tiendra avec notre ancien collègue Pierre Mirel qui viendra présenter son livre sur « *L'Europe dépendante, otage et proie – les illusions perdues dans ses voisinages* »

II- POLITIQUE DE COMMUNICATION

A- INFORMATIONS AFFCE

L'AFFCE souhaite continuer son approche informationnelle par le biais de notes techniques et générales sur des sujets d'actualité et d'intérêt pour ses membres. Un suivi particulier sera assuré pendant les deux prochaines années relativement à la négociation du MFF et des questions statutaires qui lui sont liées, mais aussi à propos du « **Large Scale Review » et du Groupe à haut niveau présidé par Mme Catherine DAY**

B- SITE WEB DE L'AFFCE

L'AFFCE assurera le maintien et l'attractivité de son site Web (**www.affce.eu**). Nous proposons de le revoir et de l'améliorer.

L'Association devra étudier la possibilité **de le moderniser** sur le fond et sur la forme, à moindre coût.

III- SERVICES AUX MEMBRES

A- AFFAIRES FISCALES

L'AFFCE poursuit son soutien aux membres avec un **helpdesk en matière de fiscalité** et de questions liées à l'établissement en France.

L'Association poursuivra le **suivi des questions des prélèvements sociaux**, ainsi que l'analyse de la jurisprudence des tribunaux français et européens en la matière.

Le guide de la fiscalité sera mis à jour au printemps 2027, au moment du lancement de la séquence sur la déclaration fiscale en France. Les membres seront informés sur les questions fiscales, par le biais de communications régulières, comme les années précédentes.

L'accord avec un cabinet d'avocat pour remplir les feuilles d'imposition est en vigueur pour 2026/2027.

B- AFFAIRES NOTARIALES

L'AFFCE est pleinement consciente de l'importance des questions de successions internationales pour les Français établis en Belgique de longue date.

Le helpdesk pour les affaires notariales continue d'être mis à disposition.

C- AFFAIRES STATUTAIRES

L'AFFCE continuera d'assurer une veille budgétaire et en particulier sur la rubrique VII du MFF. **À ce stade, la possibilité d'une nouvelle révision du statut n'est pas écartée et il est nécessaire d'assurer une veille sur cette question.**

L'Association assurera une veille à propos de la négociation du cadre budgétaire à la suite de l'adoption de la proposition de la Commission le 16 juillet 2025. L'enjeu en termes de droits pécuniaires et de pensions est fondamental pour les membres.

Par ailleurs, notre association demeure très attentive **aux conséquences de l'inflation sur le niveau des rémunérations et des pensions** des personnels de l'Union européenne. (art 10 et 11 de l'annexe X) et sur l'actualisation qui interviendra en décembre 2026.

De la même manière, elle continuera de suivre **la question de la contribution des agents au régime de pensions de l'UE et de l'équilibre actuariel du régime**.

L'AFFCE assurera un suivi des **changements dans les modes et conditions de travail** (télétravail, hot-desking, horaires de travail etc.) et leur impact sur les fonctionnaires et agents et **notamment les recommandations du « Large Scale Review » et du Groupe à haut niveau présidé par Mme Catherine DAY.**

Elle continuera de veiller sur la **question des nationalités**, notamment dans le domaine des concours et du recrutement, en liaison avec nos partenaires de l'Association des Espagnols de l'UE (AEFICE), comme nous l'avons encore fait récemment.

IV- RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES

L'AFFCE entend **poursuivre** ses bonnes relations avec les **Autorités françaises** : RPUE, RMFUE, Ambassade bilatérale et Consulat.

Il s'agit aussi de développer les liens avec le Conseil consulaire, élu en mai 2026, pour les aspects de la vie quotidienne à Bruxelles et en Belgique mais aussi avec le député de la 4ème circonscription des Français de l'étranger réélu en juillet 2024.

V- ASPECTS EUROPÉENS

A- COACHING POUR LES CONCOURS ET LA MOBILITÉ

L'AFFCE maintiendra son **helpdesk « Concours EPSO** » et sa participation aux événements qui permettent de sensibiliser les étudiants des grandes écoles et de l'Université, en France.

L'Association continuera de proposer son offre de **coaching individualisé pour préparer la mobilité ou les panels de chef d'unité et de directeur**, pour les membres qui le souhaitent.

L'AFFCE poursuivra **les coachings individualisés pour préparer les concours généralistes de la fonction publique européenne et le programme relatif aux Young Professional**, en liaison avec la RPUE. D'importants grands concours sont prévus à l'automne 2026 et l'AFFCE se tient prête à soutenir les autorités françaises pour les préparations en tant que de besoin.

B- FRANCOPHONIE

L'Association continuera de jouer un rôle dans la mise en œuvre des préconisations du « Rapport Lequesne » sur le français dans les institutions européennes, adopté pendant la présidence française de l'UE. Elle pourra utilement servir de relai pour certaines actions.

Dans ce contexte, il s'agit de développer le volet francophone de l'AFFCE, conformément à ses statuts, dans le contexte de la promotion de la culture et de la langue française. L'AFFCE renforcera ses liens avec la RP OIF auprès de l'UE**.**

Il sera également intéressant de développer les relations avec les associations de défense du multilinguisme et de la francophonie.

C- RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS NATIONALES

L'AFFCE souhaite poursuivre son partenariat privilégié avec l'AEFICE et se rapprocher d'autres associations nationales de fonctionnaires et agents de l'UE.

Nous souhaitons développer des relations avec d'autres associations nationales d'agents de l'UE.

D- DÉVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À LUXEMBOURG (AFFIL)

À la suite d'un premier contact avec l'AFFIL, il importe d'étudier la possibilité de rapprocher nos deux associations dans le contexte d'un partenariat efficace.

V- TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

A- COTISATIONS

Le suivi mensuel des cotisations sera assuré, afin de garantir les ressources nécessaires au développement de l'Association. Cet aspect est nécessaire pour **maintenir l'indépendance de notre Association**, intimement liée au principe d'indépendance de la fonction publique de l'UE. Cet aspect du fonctionnement de l'Association est très satisfaisant. Le bilan financier de l'année 2025-2026 permet d'en témoigner.

B- PARTENARIATS ET SUBVENTIONS

L'AFFCE va relancer ses discussions avec différents partenaires potentiels pour de nouveaux partenariats, considérant qu'il n'a pas été possible d'avancer sur ce point pendant l'année qui s'est écoulée.

Il est proposé de relancer l'AMFIE (Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux)**, en parallèle à une Conférence à organiser avec cette organisation.**

C- ADMINISTRATION

Nous nous proposons de poursuivre le recours à des stagiaires et d'accueillir un stagiaire à l'automne.

****